



2026

MEMO Déchets

Votre guide des déchets

EMPLACEMENTS DES MOLOKS ET DES ÉCOPOINTS



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Porrentruy
Secteur A 2026





Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

CENTRES DE TRI

Loca à Porrentruy : Tél. 032 466 76 66

lundi au vendredi : 07h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30

Quatre samedis/an de 8h à 11h00 : Janv. 10 / Avril 11 / Juillet 4 / Oct. 3.

Ramseyer SA à Courgenay : Tél. 032 471 15 52
lundi au vendredi : 07h00 à 11h45 et 13h15 à 17h15.

Centre Ecotri (Ramseyer) : lundi-mercredi-vendredi de 13h15 à 17h15.

2 samedis par mois de 09h00 à 11h45 aux dates suivantes : Janv. 3-24 / Fév. 7-21 / Mars 7-21 / Avril 11-25 / Mai 9-23 / Juin 6-20 / Juillet 4-18 / Août 8-22 / Sept. 5-19 / Oct. 3-17 / Nov. 7-21 / Déc. 5-19.

Station d'épuration de Porrentruy et Environs (SEPE) :

Chemin de Bonne-Fontaine 8
2900 Porrentruy

Tous les 3ème lundis du mois de 14h00 à 17h00, en cas de jour férié, report au 4ème lundi du mois. **A l'exception de décembre** : 2ème lundi du mois.

Peintures, colles, solvants, détergents, acides, etc.

www.sepe-porrentruy.ch.

Mes ÉCOPOINTS (voir plan)

Dépôts autorisés tous les jours de 06h00 à 22h00, sauf dimanche et les jours fériés.

Sous-Bellevue : verre, alu/fer-blanc, papier/carton et sac taxés.

Chemin des Vauches, Rue du Mont-Terri, La Colombière, Rue du Jura, Esplanade des

Tilleuls : verre, alu/fer-blanc, papier/carton, huiles et sac taxés.

Contact et infos

Service UEI

Municipalité de Porrentruy
Rue Achille-Merguin 2
2900 Porrentruy
032 465 78 71
uei@porrentruy.ch
www.porrentruy.ch

SIDP

Syndicat intercommunal district Porrentruy
Rue d'Airmont 7
2900 Porrentruy
032 466 88 81
secretariat@sidp.ch
www.sidp.ch

DDJ Services

Service de déchetterie et débarras à domicile
2923 Basse-Allaine
079 933 47 73
info@ddj-services.ch

Ma place de COMPOSTAGE

La Prairie - Route de Courtedoux 99 - Porrentruy

Lundi au samedi de 07h00 à 20h00.

Badge obligatoire à commander sur <https://ajoverts.ch/>

SACS-POUBELLE ou CONTENEURS AVEC PUCE

Taxe au volume : Sacs officiels SIDP à déposer dans les moloks et écopoints.

Taxe au poids : Conteneurs 800L équipés d'une puce.

Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012

Aux heures de bureau (tarif local)





2026

Calendrier

Porrentruy - Secteur A 2026

Début des tournées : 07h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						1
M						2
M				1		3
J 1	Nouvel An			2		4 Fête-Dieu
V 2	Saint Berchtold			3 Vendredi Saint	1 Fête du travail	5
S 3				4	2	6
D 4		1	1	5 Pâques	3	7
L 5		2	2	6 Lundi de Pâques	4	8
M 6		3	3	7	5	9
M 7		4	4	8	6	10
J 8		5	5	9	7	11
V 9		6	6	10	8	12
S 10		7	7	11	9	13
D 11		8	8	12	10	14
L 12		9	9	13	11	15
M 13		10	10	14	12	16
M 14		11	11	15	13	17
J 15		12	12	16	14 Ascension	18
V 16		13	13	17	15	19
S 17		14	14	18	16	20
D 18		15	15	19	17	21
L 19		16	16	20	18	22
M 20		17	17	21	19	23 Commémoration du plébiscite jurassien
M 21		18	18	22	20	24
J 22		19	19	23	21	25
V 23		20	20	24	22	26
S 24		21	21	25	23	27
D 25		22	22	26	24 Pentecôte	28
L 26		23	23	27	25 Lundi de Pentecôte	29
M 27		24	24	28	26	30
M 28		25	25	29	27	
J 29		26	26	30	28	
V 30		27	27		29	
S 31		28	28		30	
D			29		31	
L			30			
M			31			



2026

Calendrier

Porrentruy - Secteur A 2026

Début des tournées : 07h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L						
M			1 			1 
M 1			2			2
J 2			3	1		3
V 3			4	2		4
S 4		1 Fête nationale Suisse	5	3		5
D 5		2	6	4	1 La Toussaint	6
L 6 		3 	7 	5 	2 	7 
M 7 		4 	8 	6 	3 	8
M 8		5 	9 	7	4	9
J 9		6	10	8	5	10
V 10		7	11	9	6	11
S 11		8	12	10	7	12
D 12		9	13	11	8	13
L 13 		10 	14 	12 	9 	14 
M 14 		11 	15 	13 	10	15 
M 15		12	16	14	11	16 
J 16		13	17	15	12	17
V 17		14	18	16	13	18
S 18		15 Assomption	19	17	14	19
D 19		16	20	18	15	20
L 20 		17 	21 	19 	16 Lundi de St Martin	21 
M 21 		18 	22 	20 	17 	22
M 22		19	23	21	18 	23
J 23		20 	24	22 	19	24
V 24		21 	25	23	20	25 Noël
S 25		22	26	24	21	26
D 26		23	27	25	22	27
L 27 		24 	28 	26 	23 	28 
M 28 		25 	29 	27	24	29
M 29		26	30	28	25	30
J 30		27		29	26 	31
V 31		28		30	27 	
S		29		31	28	
D		30			29	
L		31 			30 	
M						



Comment bien **trier** ?



Ordures ménagères sacs SIDP

Tournées de ramassage avec un conteneur à puce ou dépôt dans les moloks et écopoints (voir plan).



Aluminium et boîtes de conserve

6 écopoints (voir points de collecte).



Déchets inertes (petites quantités)

payants
Dépôt payant chez Loca SA ou Ramseyer SA.



Déchets encombrants combustibles

Déchet comb. max. 150x100x50 cm et 50 kg p/objet ne pouvant pas être mis dans un sac SIDP. Porte-à-porte ou dépôt payant chez Loca ou Ramseyer, payant à domicile sur demande, DDJ Serv. (voir contact).



Pneus payants

Dépôt payant chez votre garagiste, chez Loca SA ou Ramseyer SA.



Verre

6 écopoints (voir points de collecte).



Déchets compostables ménagers

Collectes porte-à-porte (interdiction d'utiliser des sacs de récupération en toile) ou dépôt à la Place de compostage de la Prairie (badge obligatoire).



Tubes lumineux (néon) / LED

Dépôt gratuit dans les points de vente, chez Loca SA ou Ramseyer SA.



Huiles minérales et végétales

5 écopoints (voir points de collecte).



Papier

A déposer en paquets ficelés. Ne pas mettre dans un sac même en cas de pluie. Collectes porte-à-porte, dans 6 écopoints ou dépôt chez Loca SA.



Piles et accumulateurs

Dans les points de vente, les déchetteries ou au SEPE (voir "Mes centres de tri").



Déchets spéciaux des ménages

Aux points de vente ou au SEPE, Chemin de la Bonne-Fontaine 8, Porrentruy. 3e lundi du mois de 14h à 17h (4e si 3e férié, sauf déc. 2e) ou sur rendez-vous au 032 466 33 66.



Carton propre

Collectes porte-à-porte (carton aplati et ficelé). Collectes porte-à-porte, dans 6 écopoints ou dépôt chez Loca SA.



Appareils électriques et électroniques

Aux points de vente ou aux centres de tri Loca SA ou Ramseyer SA. Reprise gratuite. Fondation SENS www.erecycling.ch - 043 255 20 00.



Vaisselle (porcelaine) payants

Chez Loca SA : CHF 20.00 le coffre ou la remorque.



Ferraille (objets métalliques)

Objets contenant plus de 50% de métal et pesant moins de 50kg. Collectes porte-à-porte ou dépôt gratuit chez Loca SA ou Ramseyer SA.



Aérosols

Vider complètement le gaz propulseur (risque d'explosion). Selon la matière, à déposer avec l'alu, ou si symbole de danger avec les déchets spéciaux, sinon dans le sac poubelle officiel SIDP.



Capsules Nespresso (aluminium)

Rapid'Service, Chemin des Vanniers 7, Porrentruy.



PET

Conteneurs prévus à cet effet dans les points de vente.



Médicaments

Dans les points de vente.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures

Seuls les restes de ménages peuvent être traités dans les centres de compostage, sauf, restes de viande, volaille, poisson, os, arêtes qui sont interdits. A mettre dans les sacs SIDP.



Flacons en plastique avec bouchon

Dans les sacs officiels SIDP ou dépôt payant chez Loca SA ou Ramseyer SA. Par les points de vente.



Sagex payants

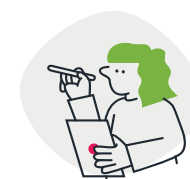
Loca SA, Les grandes Vies 42, à Porrentruy. Dépôt payant. Pour des volumes inférieurs à 250 l : CHF 7.60. Par sac de 500 litres vendus sur site : CHF 15.20.



Bois

Barrières en bois, lattes, volets, cadres de fenêtre, palettes, chez Loca SA ou Ramseyer contre paiement. Meubles en bois : voir déchets encombrants.

Les types de déchets



Berlingots / Briques à boissons

Dans des sacs poubelles officiels SIDP. Les emballages en carton pour le lait et autres boissons sont des déchets composites et ne peuvent pas être recyclés avec le carton.



Textiles et chaussures

Dans les conteneurs des écopoints ou lors des collectes porte-à-porte ponctuelles.



Cendres de bois

Les cendres froides sont à éliminer avec les ordures ménagères dans les sacs officiels SIDP. (Si >1m3: peuvent être apportées à la décharge de type D du SEOD à Boécourt).



Dépouilles d'animaux

Centre régional de ramassage des déchets carnés, La Rochette 51 - 2900 Porrentruy - tél. 079 816 33 67. Si urgence, police - tél. 032 465 77 22.



Cartouches d'encre pour imprimantes

Dans les sacs officiels SIDP si le fournisseur ne les reprend pas. Certaines cartouches sont recyclables.



CD

Prioritairement aux points de vente ou dans les sacs officiels SIDP.

Y A DE TOUT...
MAIS ÇA VA
OÙ?

SI T'AS L'APPLI,
T'AS LA SOLUTION!

FACILE, PAPA!
SCANNE LE CODE
QR!



MES TOURNÉES DE COLLECTE – INFORMATIONS IMPORTANTES

DÉPOSER LES DÉCHETS AU PLUS TÔT LA VEILLE DÈS 18H00 OU AU PLUS TARD LE JOUR-J AVANT 06H00



Ce qui est autorisé :

- ✓ Tout objet compris entre 18 et 50 kg et n'entrant pas dans une autre catégorie de déchets
- ✓ Tout objet de moins de 18 kg dont les dimensions ne permettent pas d'être mis dans un sac poubelle officiel (17, 35, 60 ou 110 litres)

Ce qui n'est pas autorisé :

- ✗ Les objets de moins de 18 kg pouvant être mis dans un sac poubelle. Tout objet pouvant être mis dans un sac n'est pas ramassé (bidons, petites planches, jouets, parapluies, chaussures, etc.)
- ✗ Les appareils électriques, électroniques, ménagers et sanitaires
- ✗ Les objets métalliques
- ✗ Les objets de plus de 50 kg ou dont les dimensions excèdent 150 x 100 x 50 cm
- ✗ Les planches, lambris, barrières de jardin et autres déchets similaires
- ✗ Les déchets de déconstruction, démolition et autres déchets liés à l'entretien ou à la réfection de locaux ou bâtiments



Ce qui est autorisé :

- ✓ Journaux
- ✓ Magazines, illustrés, prospectus
- ✓ Pages de livre sans reliure
- ✓ Enveloppes avec ou sans fenêtre
- ✓ Photocopies, papier pour correspondance
- ✓ Blocs-notes, papier recyclé

Ce qui n'est pas autorisé :

- ✗ Papier pour fleurs
- ✗ Papier cadeau contrecollé
- ✗ Papier ménage, adhésif, autocollants, carbone, filtre, étiquettes
- ✗ Poches pour photos
- ✗ Serviettes et mouchoirs et nappes en papier



Ce qui est autorisé :

- ✓ Enveloppes en carton et en ondulé
- ✓ Papier d'emballage
- ✓ Cartons plats et en ondulé
- ✓ Cartons à fruits, à légumes, à oeufs
- ✓ Papier broyé dans un carton

Ce qui n'est pas autorisé :

- ✗ Berlingots de lait ou de jus de fruit
- ✗ Emballages contrecollés et laminés (produits congelés)
- ✗ Plastique, étiquettes, papier adhésif
- ✗ Autres déchets mélangés au carton



Ce qui est autorisé :

- ✓ Tout objet contenant plus de 50% de métal est considéré comme ferraille, pour autant qu'il pèse moins de 50 kg

Ce qui n'est pas autorisé :

- ✗ Appareils sanitaires, électriques et électroniques
- ✗ Volets, stores, cadres de fenêtres, chéneaux, évier, lavabos, etc. et tout autre déchet lié à des travaux d'entretien



Ce qui est autorisé :

- ✓ Déchets de cuisine à base végétale et **non cuisinés** (fruits et légumes, épluchures)
- ✓ Marc de café, sachets de thé
- ✓ Déchets de jardinage
- ✓ Tailles de haies (coupées en section)
- ✓ Gazon, feuilles, sciure de copeaux
- ✓ Branchages ficelés ne dépassant pas 18 kg par fagot et d'un diamètre de 18 cm et d'une longueur maximale de 1m50

Ce qui n'est pas autorisé :

- ✗ Litières pour animaux (bactéries et parasites présents dans les excréments)
- ✗ La terre (déchet inerte)
- ✗ Cendres de bois
- ✗ **Les déchets cuisinés sont strictement interdits !**
- ✗ **Sacs de récupération en toile interdits !**

SECTEUR A :

Airmont, Allaine, Alle, Arquebusiers, Auguste-Cuenin, Bains, Banné, Beaufroid, Beaupré, Belfort, Bennelats, Bois-Husson, Bonne-Fontaine, Bruequelin, Bure, Capucins, Château, Chenevières, Chevières, Coeuve, Combe, Colombière, Condemène, Cordonniers, Courgenay, Cras, Cras-Mouche, Creugenat, Elsaesser, Ermitage, Fahy, Fontenais, Foyards, France, Gagneurs, Gare, Grandes-Vies, Grands-Champs, Gustave-Amweg, Haute-Fin, Hôpital, Jura, Laboureurs, Lilas, Lorette, Maltière, Marchands, Microferme, Minoux, Molière, Morimont, Perche, Perriers, Planchettes, Pont d'Able, Prairie, Pré-Monsieur, Roche-de-Mars, Rochette, Rondez, Rosaire, Rouges-Terres, Schliff, Soupis, Sous-Bellevue, St-Germain, Synagogue, Tanneurs, Tisserands, Val, Vanniers, Varieux, Vauches, Vied'Entier, Voyeboeuf, Waldeck, Xavier-Stockmar.

SECTEUR B :

Achille-Merguin, Annonciades, Argile, Baïches, Blarer-de-Wartensee, Bressaucourt, Chainions, Chaumont, Cigogne, Collège, Cour-aux-Moines, Courtedoux, Cygne, Eglise, Etang, Fontaine-aux-Chiens, Franchises, Grand-Rue, Gravier, Jonnières, Joseph-Trouillat, Lomont, Malvoisins, Malvaloz, Montjoie, Mont-Terri, Oiselier, Pâles, Peupliers, Pierre-Péquignat, Pré de la Claverie, Pré-Neuf, Pré-Tavanne, Rochattes, Roselière, Séminaire, St-Martin, St-Michel, Sœur Rita, Tarascon, Tarrières, Temple, Thurmann, Tilleuls, Tuileries, 23-Juin.